

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES

MUNICIPALITÉ



LA CONCEPTION

LA NATURE... PAISIBLE.

AVIS PUBLIC

**Demande de dérogation
mineure aux règlements
d'urbanisme**

Le Conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme le 13 octobre 2026, à compter de 19h30, à la salle du conseil municipal située au 1371, rue du Centenaire, La Conception.

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
3431, route des Tulipes Demande numéro : 2026-00056	Régulariser un appentis attenant à un garage situé en cour arrière, dont trois murs sont fermés et dont le quatrième est partiellement fermé, alors que la réglementation exige que l'un des murs ne soit pas fermé.

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à cette demande par courriel à direction@municipalite.laconception.qc.ca

Donné à La Conception le 28 septembre 2026

Josiane Alarie
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Josiane Alarie, de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.laconception.qc.ca, le 28 septembre 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 28 septembre 2026

Josiane Alarie
Directrice générale et greffière-trésorière